



## Assemblée générale ordinaire 05 juillet 2022 - 20h00

### Compte rendu

**Membres participants** : Michel AUDOIN, Isabelle BERNARD, Delphine DEFONTAINE, Raymond DOUGUET, Martine FAVEREAUD, Corinne GACHON, Jean-Marie GORAIN, Christine HUGUES, Maggy MARCHEGAY, Sophie MURZEAU, Patricia PAILLAUD, Maryse PICHET, Sylvie POMMIER, Patricia ROUX, Gérard SAINT-MARTIN, Michel VIGNAU

**Pouvoirs** : Pierre-Guy BEYRAUD, Monique CHÉRON et Jean GOMIS à Raymond DOUGUET ; Monique LARREGOLA à Patricia PAILLAUD

**Invitée** : Floriane GUIET, cheffe de chœur

Les 29 membres de l'association, à jour de leur cotisation, ont été convoqués en application de l'article VII, alinéa 5 des statuts.

16 membres sont présents, 4 sont représentés.

Le nombre de membres inscrits en 2021-2022 à jour de leur cotisation étant de 29, le quorum s'établit à 15. Avec 20 membres présents ou représentés, celui-ci étant atteint, l'Assemblée générale ordinaire est ouverte par le président Raymond DOUGUET.

#### **Ordre du jour** :

- Rapport moral de la saison 2021-2022
- Rapport financier de la saison 2021-2022
- Programme prévisionnel 2022-2023
- Cotisations 2022-2023
- Questions diverses
- Élections au Conseil d'administration

En ouvrant la séance, le président remercie Michel AUDOIN d'avoir mis à disposition ses locaux pour la tenue de cette assemblée.

### **Rapport moral de la saison 2021-2022**

« Bonsoir à toutes et tous.

Comme tous les ans il convient, en cette période, de dresser le bilan d'activité de l'association. Après deux années d'errance, nous avons pu reprendre une activité normale. Tout cela s'est fait dans la bonne humeur, même s'il y a eu parfois un peu de stress. Nous sommes ici pour nous faire plaisir et faire plaisir à notre public. Nous ne sommes que des amateurs et l'essentiel, sans demander l'impossible, est de faire de notre mieux.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 9 nouveaux choristes (4 sopranos, 2 altos, 2 contraltos et 1 ténor) qui, je l'espère, se sentent bien parmi nous. Nous avons eu le plaisir de voir revenir 4 choristes après quelques temps d'absence (2 sopranos, 1 alto et 1 ténor). Nous avons à regretter 1 démission. L'effectif s'est établi cette année à 12 sopranos, 7 altos, 2 contraltos, 4 ténors et 4 basses soit un total de 29 choristes contre 17 l'an passé, année particulière il est vrai. Plusieurs personnes, qui semblaient intéressées, ont contacté la chorale sans donner suite. Il serait opportun de reprendre contact avec elles pour savoir ce qu'il en est aujourd'hui.

Cette saison devait être une saison de reprise quasi-normale. Nous avons simplement prévu le concert des Chœurs solidaires fin mars 2022 au lieu de novembre 2021 pour nous permettre une bonne préparation. Il en fut tout autre. Le karaoké prévu en février a dû être annulé à cause de la pandémie et le concert de fin d'année, programmé le 18 juin, a été annulé pour répondre à l'arrêté préfectoral interdisant toute manifestation,

excepté dans des salles climatisées, pour cause de canicule !

Nous avons également envisagé un voyage qui n'a pu se faire compte tenu des incertitudes.

Que dire des manifestations ? Nous avons participé au Forum des associations et aux Journées du patrimoine en septembre, pour ces dernières à la demande de la mairie de Blaye.

Quant aux concerts, nous avons pu en donner 3 avec un bilan mitigé :

- 18-19 septembre 2021 : Participation aux Journées du patrimoine : nous avons fait deux courtes interventions (20 min) dans le cloître du Couvent des minimes. Le samedi cela s'est fait sous la pluie dans des conditions difficiles et peu de spectateurs. Le dimanche a été plus favorable et le public nombreux.
- 11 décembre 2021 et 08 janvier 2022 : Concerts de Noël à Bourg et concert du Nouvel an à Blaye : Ces concerts ont attiré peu de spectateurs : 45 à Bourg et 30 à Blaye, soir de tempête il est vrai.
- 12 février 2022 : Soirée karaoké : Annulée.
- 27 mars 2022 : Chœurs solidaires : nous avons fait ce concert supplémentaire pour remplacer celui qui aurait dû se tenir au mois de novembre 2021. Nous avons accueilli la Jeune académie musicale d'aquitaine, chorale d'enfants et de jeunes, et le Chœur basque Bestalariak, tous deux de Bordeaux. Nous avons eu 157 spectateurs payants. L'expérience ainsi faite avec le chœur de jeunes nous a laissé dubitatifs devant le comportement des parents ainsi que par le non respect de la durée de la prestation. De plus, il nous a fallu prévoir un goûter pour les enfants. Si cela devait se refaire, nous devons être plus vigilants et contraignants quant au respect des règles dans ce type de concert.
- 18 juin 2022 : Concert de fin d'année « Océanis Solaris » : Annulé après la répétition générale. Nous avons décidé de le reporter au 15 octobre 2022.

Pour ce qui concerne les répétitions, pendant le mois de juin, celles-ci se sont déroulées dans la chapelle du Couvent des minimes qui a été mise à notre disposition pendant tout le mois du fait de l'indisponibilité de l'École de musique. Nous devrions retrouver notre salle de répétition au mois de septembre.

En plus de celles des mardis soir, nous avons organisé 3 répétitions le dimanche en prévision des concerts :

- 28 novembre 2021 : répétition des concerts de Noël et du Nouvel an à Saint-Palais ;
- 13 mars 2022 : répétition du concert des Chœurs solidaires à Saint-Palais ;
- 22 mai 2022 : répétition du concert de fin d'année à l'École de musique. Nous avons fait une répétition générale au Couvent des minimes le jeudi précédant le concert.

Ces répétitions sur un dimanche entier ont fait leurs preuves, la densité du travail est telle que nous progressons plus rapidement.

Nous pouvons remercier M. et Mme Candoni, propriétaires de La sauvageonne à Saint-Palais qui par deux fois ont mis leur maison d'hôtes à notre disposition pour nos répétitions.

J'en ai fini avec le volet artistique.

En ce qui concerne la communication, nous avons participé au Forum des associations le 12 septembre 2021 à Blaye, place des Cônes. Il est difficile de savoir l'impact que cela a pu avoir. La communication pour les concerts a présenté des lacunes. Ainsi aucune information n'a été faite dans le journal Sud Ouest bien qu'ils aient reçu le dossier presse. Il conviendra d'y réfléchir et de s'organiser en conséquence. A contrario, l'Office de tourisme et le journal Haute-Gironde ont bien relayé nos informations.

Par ailleurs, il serait opportun que quelqu'un prenne en charge la gestion de la page Facebook et la mise à jour des informations sur le site. Faut-il créer une newsletter ? À voir.

Le site web est toujours en refonte. Celle-ci a progressé, c'est un des effets covid. Certains modules ont été modifiés mais pas encore implantés, car c'est une opération délicate pour ne pas rendre le site inaccessible.

En ce qui concerne le volet administratif et fonctionnel, le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises. Nous y avons associé Christine ces derniers mois. Le bureau ne se réunit pas spécifiquement. Je n'ai pas souhaité faire le distinguo entre bureau (6 personnes à l'heure actuelle) et Conseil d'administration (9 membres). Cela permet à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice et d'être informé de l'ensemble des sujets

abordés.

Pour conclure, je dirais que tous ensemble nous avons fait du bon travail. Chacun a fait de son mieux malgré le contexte parfois difficile. C'est l'essentiel. Il est regrettable que cela n'ait pu se concrétiser par le concert « Océanis Solaris ».

Nous devons absolument développer notre communication et nous faire mieux connaître. La venue de nouveaux choristes est également importante. Quant au projet artistique, notre cheffe de chœur présentera tout-à-l'heure celui de l'année à venir, du moins dans son esprit et ses grandes lignes. Attendons-nous à de nouvelles surprises.

Je vous remercie, toutes et tous, pour votre investissement ainsi que du travail réalisé et de la qualité de celui-ci. »

## **Rapport financier 2021-2022**

Le président présente le bilan financier de l'année écoulée.

« Après la présentation du rapport moral, vous comprendrez que, l'exercice 2021-2022 n'ayant pas pu voir se concrétiser tous les projets, le bilan s'en ressent évidemment.

Venons-en aux commentaires :

Côté recettes :

- Avec 29 choristes inscrits, les recettes liées aux cotisations ont été conformes aux prévisions.
- Nous avons été notifié de la subvention 2022 de la commune mais nous ne l'avons pas encore perçue.
- Hormis pour les Chœurs solidaires, les recettes des manifestations n'ont pas été à la hauteur de nos espérances. Globalement nous sommes en déficit sur celles-ci et l'annulation du concert de fin d'année a malgré tout entraîné des dépenses : dimanche de préparation, répétition générale et dédommagement du pianiste, sans aucune recette à mettre en face.

Côté dépenses :

- En ce qui concerne les charges de personnel, celles-ci ont été beaucoup plus importantes que prévu car nous payons actuellement le différé de cotisation à l'URSSAF lié à la pandémie des années précédentes, soit à ce jour 634 €. Il devrait y avoir encore 3 prélèvements.
- Pour ce qui est des autres dépenses, il n'y a pas de remarques particulières à faire, elles sont conformes à ce que nous avons prévu.

Pour conclure ce bilan, le déficit de l'année sera presque totalement couvert par la subvention communale. Cependant, comme indiqué plus haut, nos manifestations, hors Chœurs solidaires, sont globalement déficitaires par manque de spectateurs. Chaque concert a des frais incompressibles (préparation, SACEM, pianiste éventuel...) qui nécessitent la présence d'au-moins 45 spectateurs. Il va falloir y travailler car cela ne peut continuer indéfiniment.

Je rappelle à celles et ceux qui ont un compte au Crédit agricole qu'ils peuvent verser des Tookets à la chorale. Cette monnaie virtuelle solidaire, la chorale est habilitée à la recevoir.

Pour ce qui est du budget prévisionnel 2022-2023, il est basé sur une cotisation inchangée à 110 € pour la saison ainsi que sur un programme d'activité que vous détaillera Floriane.

Nous envisageons également l'acquisition d'une caméra vidéo capable d'enregistrer les concerts dans des conditions lumineuses difficiles ainsi qu'un vidéo-projecteur de forte luminosité pour pouvoir projeter en plein jour, notamment dans la chapelle du Couvent des minimes. »

## **Préparation de la rentrée 2022-2023**

Notre cheffe de chœur nous présente le programme prévisionnel 2022-2023.

- Mardi 6 septembre : rentrée prévue à l'EMI.

- Samedi 10 septembre 2022 à St-Martin-Lacaussade : Forum des associations. Nous ferons appel à des volontaires pour tenir le stand. Nous ne ferons pas de prestation de chant lors de cette journée, cependant, nous allons préparer une vidéo qui sera projetée dans la salle en dehors des démonstrations.
- Dimanche 18 septembre 2022 : la mairie de Blaye nous a sollicité pour participer, comme l'année passée, aux Journées du patrimoine. Nous chanterons dans le cloître du Couvent des minimes à une heure à définir.
- Samedi 15 octobre 2022 : concert « Océanis Solaris » que nous n'avons pu produire au mois de juin pour des raisons de canicule.
- Dimanche 13 novembre 2022 : concert des Chœurs solidaires. Nous reprenons la date traditionnelle le deuxième dimanche de novembre.
- Nous avons été sollicités pour participer début décembre à des manifestations en rapport avec Noël, sans retour à ce jour : Association pour la sauvegarde de l'église de St-Mariens ; Mairie de Campugnan à la demande de l'Association des parents d'élèves pour un marché de Noël ; « Acteurs de la citadelle de Blaye » en coopération avec l'Association des commerçants de Blaye également pour un marché de Noël.
- Début janvier 2023 : concert du Nouvel an.
- Samedi 25 février ou 4 mars 2023 : soirée privée Karaoké, uniquement sur invitations.
- Avril 2023 : éventuellement voyage à Pau et concert commun avec la chorale Anima.
- Samedi 5 juin 2023 : la micro-nation blayaise « Principauté d'Hélianthis », pour marquer les 10 ans de sa création nous a sollicité pour participer à l'animation de la cérémonie de couronnement du Prince.
- Samedi 17 juin 2023 : concert de fin d'année : « D'ici et d'ailleurs ».
- Mardi 4 juillet 2023 : Assemblée générale ordinaire et repas de fin d'année.

## **Montant de la cotisation 2022-2023**

Comme tous les ans, nous devons fixer le montant de la cotisation annuelle. Le président propose que celui-ci reste inchangé pour la saison à venir, à savoir :

- 110 € d'inscription pour le premier choriste d'une famille.
- 88 €, soit 20 % de réduction pour toute personne supplémentaire de la même famille.

Aucune autre proposition n'étant présentée, il est procédé au vote. La proposition étant acceptée à l'unanimité, le montant de la cotisation 2022-2023 reste donc inchangé.

## **Questions diverses**

### ***○ Prix d'entrée aux concerts***

Lors de la présentation du programme de l'année, une remarque a été faite quant au prix d'entrée aux concerts à savoir 10 €. Certains spectateurs ont fait la remarque que ce prix était trop élevé. Le président précise que ce prix d'entrée n'a pas évolué depuis plusieurs années et que les frais incompressibles s'élèvent au minimum à environ 450 € par concert, c'est-à-dire demandent au moins la présence de 45 spectateurs à plein tarif.

### ***○ Prévente des billets***

Il est suggéré de mettre en place une prévente de billets donnant droit à une réduction. Le problème de la prévente est que cette option est gérée par un organisme ou réalisée chez des commerçants et induit inévitablement un coût entre 10 et 20 % du prix du billet.

### ***○ Évolution du répertoire***

Une suggestion est faite d'introduire plus de chants issus de la variété dans notre répertoire. Notre cheffe de chœur précise que ce type de chant ne fait pas partie de la signature de la chorale. Toute chorale a un style qui

se traduit dans son répertoire. On trouve ainsi des chorales qui chantent essentiellement du grégorien, du gospel, des chants baroques, de la variété... En changer cela dérouté les spectateurs qui viennent à nos concerts du fait des spécificités du style et du répertoire. Notre chorale introduit parfois de la variété au travers d'un chant, mais ce n'est pas dans son style ni dans la perception qu'en ont les spectateurs.

### **Élections au Conseil d'administration :**

Le président rappelle que chaque année le Conseil d'administration est renouvelé par tiers sans toutefois que la durée du mandat n'excède 3 ans (article V 1<sup>er</sup> alinéa du Règlement intérieur). Le Conseil, comprenant actuellement 9 membres doit renouveler 3 membres. Cependant, 4 membres étant arrivés au bout de leur mandat sont automatiquement sortants : Raymond DOUGUET (Président), Delphine DEFONTAINE (Trésorière), Gérard SAINT MARTIN (Secrétaire) et Michel VIGNAU (Communication).

Sur les 12 places, 7 deviennent vacantes au sein du Conseil d'administration.

L'ensemble des membres sortants se présente à nouveau aux suffrages de l'Assemblée générale.

Trois autres membres de l'association ont présenté leur candidature : Corinne GACHON, Christine HUGUES et Patricia PAILLAUD.

Il est alors procédé au vote (16 membres présents et 4 pouvoirs soit 20 suffrages exprimés).

Delphine DEFONTAINE, Raymond DOUGUET, Corinne GACHON, Patricia PAILLAUD, Gérard SAINT MARTIN et Michel VIGNAU sont élus à l'unanimité.

Christine HUGUES recueille 19 voix.

Tous les candidats, ayant obtenu une majorité de voix, sont élus au Conseil d'administration.

Celui-ci, maintenant au complet, se réunira à l'issue de l'Assemblée générale pour composer le bureau de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale ordinaire est clôturée à 22 h.

Le Président  
Raymond Douguet



## Bilan des manifestations

MANIFESTATIONS 2021-2022							
RECETTES		Réalisé	Prévu	DÉPENSES		Réalisé	Prévu
* Concert Chœurs Solidaires		1 834,50 €	1 700,00 €	* Concert Chœurs Solidaires		2 165,76 €	1 770,00 €
706 - Concert	1 537,00 €			- Concert	220,92 €		
707 – Buvette	222,00 €			- Dons aux associations	1 740,00 €		
754 – Dons	75,50 €			- Soirée	204,84 €		
* Concerts de Noël et du Nouvel an		734,40 €	1 000,00 €	* Concerts de Noël et du Nouvel an		679,07 €	700,00 €
- Bourg	434,40 €			- Sacem	275,00 €		
- Blaye	300,00 €			- Autres frais	404,07 €		
* Karaoké (annulé)		0,00 €	700,00 €	* Karaoké (annulé)		0,00 €	530,00 €
				- Repas	0,00 €		
				- DJ	0,00 €		
* Voyage à Pau		0,00 €	1 500,00 €	* Voyage à Pau		0,00 €	2 140,00 €
* Concert de fin de saison (annulé)		0,00 €	900,00 €	* Concert de fin de saison (annulé)		159,12 €	600,00 €
- Concert	0,00 €			- Concert	159,12 €		
- Soirée	0,00 €			- Soirée	0,00 €		

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2022-2023

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

RECETTES		DEPENSES	
Nature	Prévu	Nature	Prévu
REPORTS 2021-2022	800,00 €	REPORTS 2021-2022	416,00 €
* Subvention Mairie 2022	800,00 €	* Salaire Chef de chœur	176,97 €
		* Charges personnel	316,00 €
		* Dédommagement pianiste	100,00 €
COTISATIONS	3 300,00 €	FRAIS DE PERSONNEL	2 157,03 €
* Base : 30 choristes x 110 €	3 300,00 €	* Salaire Chef de chœur	1 373,03 €
		* Charges	784,00 €
SUBVENTIONS	900,00 €	ACHATS	2 050,00 €
* Subvention mairie 2023	800,00 €	* Partitions	100,00 €
* Subvention achat matériel	100,00 €	* Petit matériel	1 500,00 €
DONS	150,00 €	* Communication	300,00 €
* Divers	150,00 €	* Fournitures administratives	50,00 €
		* Divers	100,00 €
REVENUS FINANCIERS	0,00 €	DIVERS	330,00 €
* Rémunération compte titre	0,00 €	* Assurance	220,00 €
		* Frais bancaires	50,00 €
		* Site Internet	60,00 €
<b>MANIFESTATIONS 2022-2023</b>			
* Concert « Océanis Solaris » (octobre)	900,00 €	* Concert « Océanis Solaris » (octobre)	690,00 €
- Entrées + ventes	900,00 €	- Rémunérations	500,00 €
		- Sacem	140,00 €
		- Communication	50,00 €
* Chœurs Solidaires (novembre)	1 700,00 €	* Chœurs Solidaires (novembre)	1 770,00 €
		- Frais de concert et réception	270,00 €
		- Dons aux associations	1 500,00 €
* Concerts de Noël et du Nouvel an	1 000,00 €	* Concerts de Noël et du Nouvel an	700,00 €
- Entrées + ventes	1 000,00 €	- Frais de concert	700,00 €
* Karaoké (février)	700,00 €	* Karaoké (février)	530,00 €
* Voyage (avril)	1 500,00 €	* Voyage (avril)	2 140,00 €
- Concert	300,00 €	- Concert	240,00 €
- Voyage	1 200,00 €	- Voyage	1 900,00 €
* Principauté d'Hélianthis (juin)	300,00 €	* Principauté d'Hélianthis (juin)	240,00 €
* Concert « D'ici et d'ailleurs »	900,00 €	* Concert de fin de saison	700,00 €
- Entrées + ventes	900,00 €	- Frais de concert	700,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 150,00 €</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>11 723,03 €</b>
<b>Résultat prévisionnel 2022-2023 : 426,97 €</b>			

### ÉTAT PRÉVISIONNEL DE TRÉSORERIE

Report 2021-2022	10 703,66 €		
Recettes 2022-2023	12 150,00 €	Dépenses 2022-2023	11 723,03 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 853,66 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 723,03 €</b>
<b>Trésorerie prévisionnelle 2022-2023 : 11 130,63 €</b>			